

Estimation de vos revenus à 62 ans

Vos revenus mensuels en 2029 - Votre conjoint aura 62 ans

	Monsieur et Madame	Madame seule	Monsieur seul
REVENUS DES REGIMES PAR REPARTITION DE MADAME A 62 ANS en l'état actuel de la législation ⁽¹⁾			
Pension de retraite de MADAME	2 330 €	2 330 €	980 €
REGIMES PAR REPARTITION DE MONSIEUR	2 330 €	2 330 €	980 €
REVENUS DES REGIMES PAR REPARTITION DE MONSIEUR A 62 ANS en l'état actuel de la législation ⁽¹⁾			
Pension de retraite de Madame	2 645 €	745 €	2 645 €
REGIMES PAR REPARTITION DE MADAME	2 645 €	745 €	2 645 €
REVENUS DES REGIMES PAR CAPITALISATION			
Contrat de Retraite Madelin Madame ⁽²⁾	355 €	355 €	
REGIMES PAR CAPITALISATION	355 €	355 €	
REVENUS DU PATRIMOINE			
Revenus financiers (110 800 € x 2% / 12) ⁽³⁾	185 €	185 €	185 €
Revenus fonciers nets			
. Investissement LMNP	1 244 €	1 244 €	1 244 €
REVENUS DU PATRIMOINE	1 429 €	1 429 €	1 429 €
FISCALITE ⁽⁴⁾			
Impôt sur le revenu - TMI de 30% -	-500 €	-560 €	-445 €
Prélèvements sociaux - Taux actuel de 15,50% sur dividendes et revenus fonciers -			
FISCALITE GLOBALE	-500 €	-560 €	-445 €
REVENUS A VOS 62 ANS (nets de fiscalité)	6 259 €	4 299 €	4 609 €

⁽¹⁾ Les pensions de retraite sont estimées nettes de prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

⁽²⁾ Rente viagère minimale contractuelle non réversible au profit du conjoint, si poursuite des cotisations jusqu'au terme. Ce choix de la non réversion a été fait car Monsieur a un niveau de retraite suffisamment élevé.

⁽³⁾ Valorisation de vos actifs financiers et monétaires actuels à 2% par an entre 2015 et 2030.

⁽⁴⁾ En l'état actuel de la législation, fiscalité moyenne estimée sans revalorisation.

